

Synthèse sur la jeunesse en Basse-Normandie

Groupe Economie et emploi

Contexte et objectifs du groupe de travail

Le Comité de Pilotage du C3COM3S du 3 mars 2015 a acté dans le cadre de l'animation de travaux partenariaux, la réalisation par ses membres d'une synthèse régionale sur la situation des jeunes en Basse-Normandie. Cette démarche a pour objectifs :

- de favoriser l'appropriation par l'ensemble des acteurs du plan Priorité Jeunesse des données descriptives et analyses existantes sur la situation des jeunes et les ressources locales du territoire en Basse-Normandie pour une vision partagée des enjeux de l'action publique et des solutions envisageables.
- de mettre en lumière les spécificités des jeunes bas-normands et sur les dispositifs et expériences positives pour être force de proposition dans le cadre de la réforme territoriale.

Principes et déroulé des travaux

Le groupe de travail Economie et emploi s'est réuni lors de deux ateliers mi-septembre et début octobre 2015.

Lors de la première session de travail, après un rappel du cadre du plan Priorité Jeunesse nationale et de sa déclinaison bas-normande, les membres se sont attachés à la définition du champ de la synthèse ainsi qu'à la réalisation d'un état des lieux des ressources et études locales existantes. Si l'insertion professionnelle des jeunes est indissociable de leurs trajectoires scolaires (profils scolaires et choix d'orientation) dans une logique de parcours où chaque étape influence la suivante, c'est entre 16 et 30 ans que les jeunes terminent leur scolarité et s'insèrent sur le marché du travail (à 15 ans, presque toute la classe d'âge est encore scolarisée tandis qu'à 30 ans, la proportion d'actifs atteint quasiment son maximum). Le groupe a donc circonscrit ses réflexions sur cette tranche pour se concentrer sur les situations des primo-entrants dans la vie active. Afin de tenir compte de la réforme territoriale en cours, les zonages privilégiés sont dans la mesure du possible infrarégionaux (départements et zones d'emploi) avec des chiffres de références régionaux.

La deuxième séance de travail a permis la production d'un plan détaillé à partir des études régionales à partir duquel ont été extraits les éléments les plus saillants qui vous sont présentés ici.

Membres du groupe de travail

Charline PINGUE, Pôle Emploi
 Caroline PLANQUOIS, Observatoire Unicaen
 Arnaud CROCHARD, DRDJSCS
 Benjamin ROGER, CRESS
 Emmanuel LAURENT, CRIJ
 Pascale DESPRES, CREA-ORS
 Sandra DOS SANTOS, ERREFOM
 Christelle BERARD, DIRECCTE
 ISABELLE BIGOT, INSEE
 Anie BELLANCE, RECTORAT
 Jean-Pierre OLLIVIER, IREPS
 Bertrand GUENEE, ARML

Principaux constats/ Enjeux

Peu de jeunes bas-normands diplômés du supérieurs mais une bonne insertion professionnelle des diplômés de l'Université

Un goût prononcé pour les formations professionnelles qui limite les sorties sans diplôme

Une mobilité et un accès à des offres de logement adaptés, enjeux majeurs pour l'orientation et l'accès à l'emploi

Une formation par apprentissage, véritable levier pour l'insertion dans l'emploi avec comme enjeu :

- Une offre de formation par apprentissage de niveau I, II et III à développer en raison de la surreprésentation des niveaux IV et V avec des secteurs fortement impactés par la crise économique et de la bonne insertion professionnelle des diplômés d'un BTS en apprentissage (insertion supérieure à celle connue au plan national),
- L'amélioration de la visibilité de l'offre de formation en apprentissage pour les entreprises afin de faciliter la rencontre entre apprentis et employeurs,
- Une opportunité de développement des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage dans les domaines sanitaire, social, de l'animation et du sport pour l'économie sociale et solidaire.

Besoins d'observation/ Pistes de travail

Lors des ateliers, a été mentionné l'importance de la bonne **connaissance des secteurs porteurs d'emploi pour les jeunes**. En effet, l'alternance, qui permet à un jeune de bénéficier d'une première expérience professionnelle en entreprise et d'un diplôme sanctionnant un cursus orienté métier constitue aujourd'hui l'un des principaux leviers d'accès à l'emploi. Les chiffres d'insertion professionnelle l'attestent. L'alternance, c'est aussi une réponse efficace au décrochage scolaire, à la pénurie d'emploi dans certains secteurs, au nécessaire transfert et à la capitalisation des compétences dans l'entreprise, soucieuse de perpétuer son savoir-faire. Or le nombre de contrats d'apprentissage baisse. Si une entreprise fait appel à un apprenti, c'est avant tout pour répondre à un besoin, à une ressource qui manque à son organisation. Le développement de l'offre d'apprentissage demande donc une bonne connaissance des besoins et perspectives de recrutement des entreprises pour y répondre par une offre de formation en apprentissage lisible et à proximité sur le territoire. Un **panorama des emplois régionaux avec des perspectives pour les jeunes**, à l'image de ce qui a été fait dans le cadre de l'étude sur l'ESS en Basse-Normandie pourrait ainsi être réalisé au bénéfice du développement de l'offre d'apprentissage mais aussi pour une présentation aux jeunes des perspectives d'emploi existant pour eux en région.

Ce que nous disent les études régionales sur l'insertion professionnelle

- **Des jeunes normands qui entrent tôt sur le marché du travail** avec un **taux d'activité de 42,5% (taux supérieur à celui observé au plan national)** : les départements de la Manche (7e rang sur 100) et de l'Eure (10e rang) font partie des 10 départements français où les jeunes entrent le plus tôt sur le marché du travail. A l'inverse, la Seine-Maritime fait partie des 7 départements français avec les taux d'activités des 15-24 ans les plus faibles. L'entrée précoce sur le marché du travail en région s'explique par plusieurs raisons :
 - ◆ **Les jeunes normands ont une appétence avérée pour les formations professionnelles courtes** et s'ils obtiennent des diplômes plus élevés que leurs aînés, la part de diplômés du supérieur demeure en retrait de la moyenne nationale.
 - ◆ **La région attire peu les diplômés**, pour partie en raison de la **structure des emplois** de la région relativement **peu dotée en emplois de cadres ou de professions intermédiaires** mais aussi en raison de la **proximité de régions attractives comme l'Île-de-France, la Bretagne ou les Pays de la Loire**.
- **Une entrée dans le monde du travail chez les 15-19 en emploi majoritairement via des contrats d'apprentissage (59%) puis en CDI (18%) et en CDD (15%)**. Avec l'avancée en âge, la part des contrats d'apprentissage diminue considérablement et **la moitié des 20-24 ans sont en CDI**.
- **Des jeunes qui travaillent le plus souvent à temps complet : 68,6% des 15-19 ans** bas-normands (contre 63,1% en Haute-Normandie) **et 75,8% des 20-24 ans** (74,9% en Haute-Normandie). Cette part d'emploi à temps complet reste cependant plus faible que dans l'ensemble de la population (82,2%).

...mais des jeunes femmes plus souvent à temps partiel que leurs homologues masculins : 59,4% des jeunes filles de 15-19 ans travaillent à temps complet contre un peu plus de 70% des hommes. Cet écart se creuse encore avec un différentiel de 19,7 points entre femmes et hommes de 20-24 ans (84,9% de temps complet pour les hommes contre 65,2% chez les femmes).

...et une part importante de jeunes en situation de précarité professionnelle : la Basse-Normandie se situe en 2011 au 5e rang pour la part des jeunes occupant un emploi précaire entre 15 et 24 ans (CDD, intérim, emplois aidés, etc.).

- **Un goût prononcé des jeunes bas-normands pour les filières professionnelles courtes qui limite les sorties sans diplôme**

Cet attrait pour les filières professionnelles courtes favorise l'accès au baccalauréat avec 21% des jeunes bas-normands qui décrochent un bac professionnel ou technologique et limite ainsi les sorties sans diplôme. **La Basse-Normandie fait ainsi partie des 5 régions qui comptent les parts les moins importantes de 20-24 ans pas ou peu diplômés en 2011** (niveau inférieur ou égal au BEPC). Ce résultat est fortement lié à l'investissement dans la formation professionnelle. Entre 1999 et le dernier recensement de la population de 2012, les départements de la Manche et du Calvados font partie des 10 départements où cette part des 20-24 ans non diplômés à le plus fortement baissé (respectivement -7,7 et -7,8 points) classant ainsi le département de la Manche au 8e rang des départements comptant le moins de jeunes de 20-24 ans peu ou pas diplômés.

...mais peu de bas-normands diplômés du supérieur : après le baccalauréat, seuls 71% des jeunes poursuivent leurs études, un des plus faibles taux de France (20e rang). Ils choisissent plus facilement une filière courte et/ou professionnelle (IUT, BTS ou licence) et poursuivent par conséquent moins loin dans leurs études. La Basse-Normandie est ainsi en 2011 la région qui compte la part la plus importante de 25-34 ans sortis du système scolaire diplômés d'un CAP ou BEP. Cette part élevée de jeunes titulaires d'un CAP ou BEP est liée en grande partie à la nature des emplois dans l'économie, en particulier dans la sphère présentielle dont les emplois demandent un faible niveau de qualification. La restauration, l'hôtellerie, le commerce ou les services à la personnes recrutent par exemple beaucoup de jeunes.

- **Une insertion professionnelle des moins diplômés dégradée en situation de crise économique**

Des titulaires de CAP-BEP particulièrement touchés : la dégradation de la conjoncture économique depuis 2008 a eu des répercussions très nettes sur l'emploi à court terme des sortants de lycées en France en 2013 et partout la **situation des diplômés de CAP et BEP est préoccupante, leur taux d'emploi étant faible**. Les académies de Caen et de Rouen, avec des **taux d'emploi, sept mois après le diplôme** similaires de respectivement 30,8% et 30,9% se situent ainsi au **18e rang** et **19e rang académique sur 29 académies**.

Les diplômés d'un bac professionnel ne sont pas épargnés mais leur taux d'emploi à 7 mois du diplôme dans l'académie de Caen est de 49,4%, classant ainsi le territoire au 12e rang académique.

Une insertion des diplômés de BTS un peu meilleure au plan national et une académie caennaise au 7e rang académique avec un taux d'emploi de 66,1% 7 mois après le diplôme. L'académie de Rouen, quant à elle, avec un taux d'emploi de 55,5% occupe le 21e rang académique.

Chiffres clés : population

247 729 personnes âgées de 16-30 ans, soit 16,8% de la population bas-normande.

Evolution 1999-2011 : perte d'un jeune sur 10, quasiment la plus forte baisse au plan national (21e rang sur les 22 anciennes régions de métropole).

2 sortants pour 1 entrant chez les 15-24 ans.

34% des diplômés normands s'installent en Île-de-France.

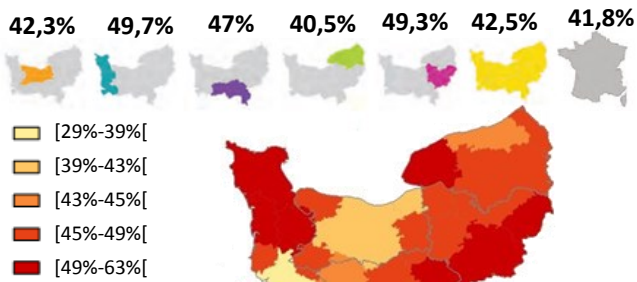
Source: INSEE

Chiffres clés : formation/insertion professionnelle

1/5 des jeunes considéré comme « non inséré »

Rentrée 2013-2014 : 141 614 écoliers, 72 381 collégiens, 46 371 lycéens, 35 016 étudiants (Université Caen Basse-Normandie), 10 710 jeunes en apprentissage, 2 424 jeunes en contrat de professionnalisation.

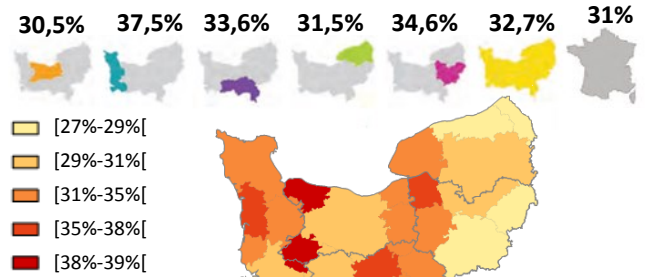
Taux d'activité des 15-24 ans par zone d'emploi (%)



Source : Insee, RP 2012
Réalisation CRCOM3S 2016

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'**actifs** (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

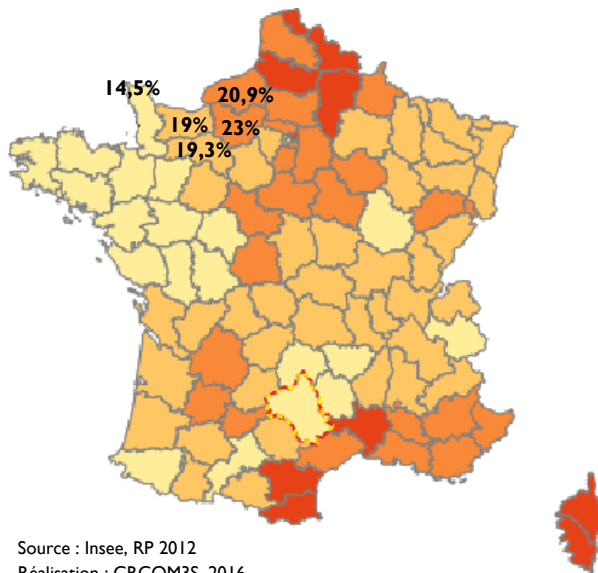
Taux d'emploi des 15-24 ans par zone d'emploi (%)



Source : Insee, RP 2012
Réalisation CRCOM3S 2016

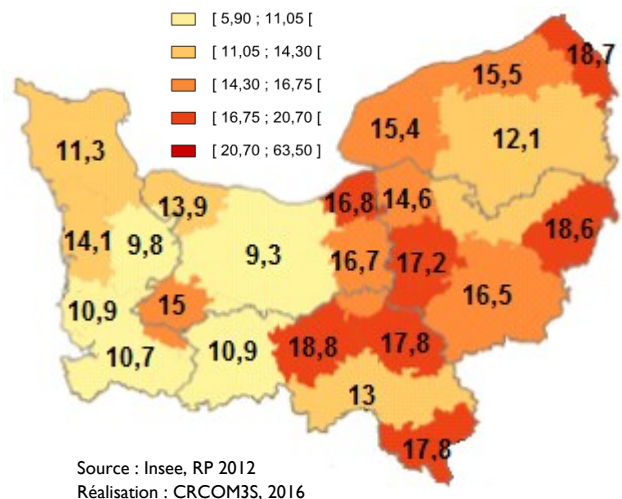
Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Part des 20-24 ans sortis du système scolaire sans diplôme en 2012 par département (%)



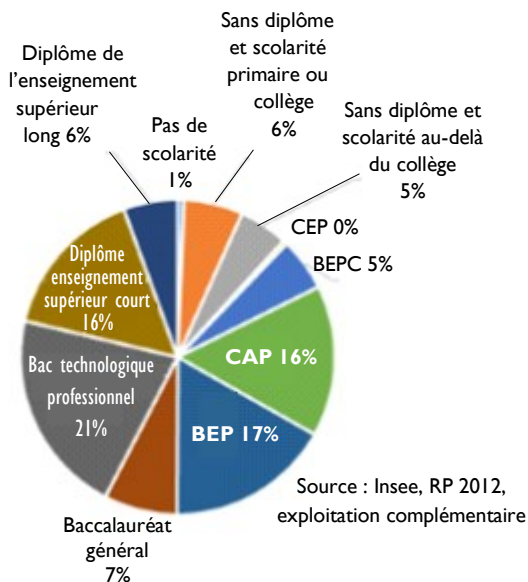
Source : Insee, RP 2012
Réalisation : CRCOM3S, 2016

Part des 20-24 ans sortis du système scolaire sans diplôme en 2012 par zone d'emploi (%)

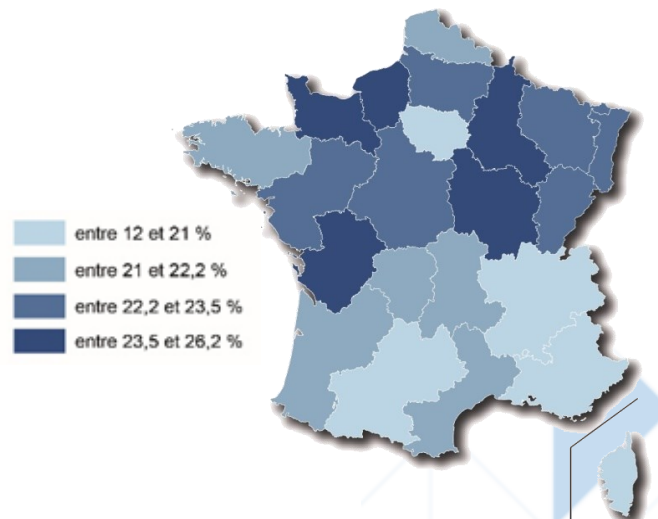


Source : Insee, RP 2012
Réalisation : CRCOM3S, 2016

Niveau de diplôme des 20-24 ans sortis du système scolaire en 2012



Part des 25-34 ans sortis du système scolaire avec un CAP/BEP en 2011



Une insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Caen Normandie plutôt bonne 6 mois après l'obtention du diplôme (diplômé français de formation initiale sans poursuite d'études). Le taux d'insertion à 6 mois des diplômés de la promotion 2012 d'un DUT est de 79%, de 71,6% pour les Licences professionnelles (LP) et de 79,7% pour les Masters. L'accès au premier emploi de ces diplômés est assez court puisque la médiane est de 1 mois.

30 mois après l'obtention du diplôme ces taux d'insertion augmentent nettement avec des conditions d'emploi plutôt favorable. Il passe à 91,5% pour les diplômés d'une LP et à 91,3% pour les Masters (aucune données exploitables pour les DUT). Près des trois quart des diplômés ont un emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale). Plus de 9 sur 10 travaillent à temps complet. Près de 6 diplômés sur 10 travaillent en dehors de la Basse-Normandie. Les diplômés quittent la Basse-Normandie principalement pour 2 raisons : l'emploi (opportunité ailleurs, pas assez d'offre dans la région) et le retour dans la région d'origine du diplômé. Plus de la moitié des diplômés d'une LP ont un emploi avec pour statut "technicien, profession intermédiaire" tandis que les Masters sont près de 7 sur 10 à être "ingénieur, cadre, profession libérale". Les diplômés d'une LP gagnent en moyenne par mois 1 505 € et ceux de Master 1 821 € (temps plein, hors prime).

Précision méthodologique

L'Observatoire UNICAEN de l'Université de Caen Normandie interroge ses diplômés de DUT, de Licence professionnelle et de Master 6 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme. L'objectif de l'étude à 6 mois est d'avoir une photographie de la situation des diplômés peu de temps après le diplôme (interrogation au 1er février ou 1er mars de l'année suivante). L'enquête à 30 mois permet de rendre compte d'une situation stabilisée de l'emploi par l'analyse de la qualité de l'insertion des diplômés et de celle des métiers exercés (interrogation au 1er décembre de l'année n+2).

L'alternance en Basse-Normandie

Une appétence pour l'alternance mais des effectifs d'apprentis en baisse : en 2012-2013, les effectifs en apprentissage classent la Basse-Normandie 5^e région française pour sa part de 16-25 ans en apprentissage. Cependant les effectifs ont moins augmenté sur 2004-2010 qu'au plan national (+10% contre +17%) et après une stagnation sur 2010-2012, ils ont légèrement baissé en 2013-2014 (10 488 apprentis au 1^{er} janvier 2014). Cette baisse, en partie due à la diminution du nombre de jeunes bas-normands, est liée aux niveaux de formations proposés en apprentissage et à la réforme des bacs professionnels.

Une surreprésentation des niveaux IV et V en Basse-Normandie (51,9% de l'offre sur ces niveaux contre 42,4% au national, soit 9,5 pts d'écart) a eu en effet pour conséquence un impact fort de la réforme des bacs professionnels avec une offre importante de BEP supprimée non transformée en CAP. Or cette baisse des niveaux V a eu un impact plus marqué dans une région où les apprentis sont moins nombreux à préparer des diplômes de niveau bac+2 et plus qu'au plan national (17,6% contre 30,9%, soit 13,3 pts d'écart).

Les 5 domaines de formations qui ont le plus d'apprentis sont par ordre décroissant : le domaine lié aux métiers des transformations (21% des effectifs d'apprentis), celui du « Génie civil, construction, bois » (18,3% des apprentis), des « échanges et gestion » (17,4% des apprentis), des Services aux personnes (14,1%) et de la « Mécanique, électricité, électronique » (13,1%).

L'apprentissage, levier indéniable pour l'insertion professionnelle : même si les sortants d'apprentissage sont touchés par la dégradation de la conjoncture économique intervenue depuis 2008, leur insertion professionnelle reste toujours plus aisée que pour leurs homologues sortants de lycée. Ainsi leur taux d'emploi à 7 mois de l'obtention du diplôme en 2013 est de 63% après une chute de 12 points depuis 2008 contre un taux d'emploi de 43% (chute de 16 points depuis 2008) pour les sortants de lycée. Cette meilleure insertion professionnelle se constate quel que soit le niveau de formation considéré avec un différentiel d'autant plus marqué que les niveaux de diplômes sont faibles. Ainsi, si l'on considère les diplômés de CAP/BEP, les plus impactés par la crise, le taux d'emploi à 7 mois est de 30,8% en 2013 pour les sortants de lycée contre 54% en apprentissage. Les bacheliers professionnels sortants de lycée sont 49,4% à être en emploi 7 mois après le diplôme contre 73% des sortants d'apprentissage. Quant aux diplômés de BTS qui sont ceux qui résistent le mieux à la crise, le taux d'emploi pour les sortants de lycée de 66,1% contre 78% pour les sortants d'apprentissage.

Un mode de formation qui semble satisfaire apprentis et employeurs: selon l'enquête sur l'apprentissage publiée en 2014 par l'ERREFOM, 90% des apprentis ne regrettent pas le choix qu'ils ont fait de la formation par apprentissage tandis que 85% des employeurs interrogés sont satisfaits du dispositif de formation. Pour preuve, 61% des employeurs déclarent avoir embauché à l'issue d'un contrat d'apprentissage et les 3/4 des employeurs interrogés envisagent de reprendre des apprentis dans les prochaines années.

Pour les jeunes apprentis, des difficultés rencontrées essentiellement d'ordre pratique ou personnel : dans l'enquête, peu d'apprentis font état de difficultés rencontrées au sein de l'entreprise mais 15% font état de difficultés d'ordre pratique ou personnel comme des problèmes financiers ou des soucis liés au transport ou au logement.

Une difficulté commune pour employeur et apprentis : se trouver ! D'après l'enquête de l'ERREFOM, 35% des apprentis interrogés ont ainsi eu du mal à trouver un employeur et 25% des employeurs ont rapporté avoir eu du mal à trouver un apprenti.

Des contrats de professionnalisation en baisse de 9,9% sur l'année 2012-2013 avec 2 928 contrats signés. Il s'agit à 90% de CDD. La durée moyenne des contrats est de 14 mois avec des formations de 500 h pour plus de la moitié des contrats. Les diplômés de l'enseignement technologique et professionnel prédominent avec une montée en puissance des certifications qualifiantes professionnelles. Les formations relèvent majoritairement du domaine des services. Les bénéficiaires de ces contrats sont des jeunes issus du système scolaire ou des demandeurs d'emploi, plus souvent des femmes (54%) et la moyenne d'âge est de 24 ans. Comme pour les contrats d'apprentissage, on voit une diminution du nombre de bénéficiaires des niveaux V et infra, des jeunes issus du système scolaire et des demandeurs d'emploi. Les entreprises engagées dans un contrat de professionnalisation sont majoritairement de petites entreprises avec un secteur tertiaire très présent (3/4 des contrats signés). On constate une prépondérance des entreprises du Calvados par rapport à la Manche et l'Orne (56%). Le secteur le plus utilisateur de ce contrat est celui du commerce (1/4 des embauches en 2014) puis l'hébergement-restauration avec 12% des contrats en Basse-Normandie contre seulement 5% en France.

Derniers chiffres sur l'insertion en 2015, les diplômés d'un BTS de l'Académie de Caen s'insèrent mieux que leurs homologues français.

Tout domaine confondu, en apprentissage comme en lycée, les diplômés de BTS bas-normands présentent un taux d'emploi supérieur au taux observé en moyenne en France. Les écarts sont particulièrement importants pour les sortants d'apprentissage.

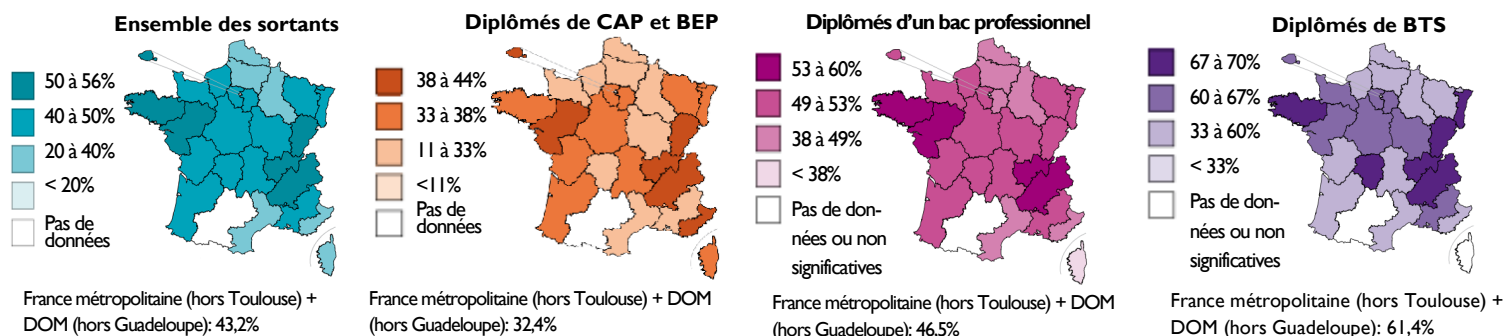
Taux d'emploi à 7 mois au 1er février 2015 selon le domaine de spécialité et la classe de sortie (en %)

		Formation en apprentissage (CFA) (1)				Formation en lycée (2)			
		CAP terminale	Bac pro terminale	BTS terminale	Ensemble	CAP terminale	Bac pro terminale	BTS terminale	Ensemble
spécialités du domaine production	Résultats académie de Caen	46,4	75,5	85,2	64,1	24,4	45,5	63,1	42,2
	Résultats France métropolitaine et DOM	49,8	66,6	76,6	60,8	21,3	40,4	56,1	39,4
spécialités du domaine service	Résultats académie de Caen	52,8	55,7	81,0	62,9	30,9	42,3	63,1	47,3
	Résultats France métropolitaine et DOM	50,9	56,8	72,9	63,2	27,4	41,9	60,3	46,1

(1): Champ : France métropolitaine et DOM. Sortants d'une année terminale de formation en CFA, interrogés sept mois après la fin des études. Source: MENESR-DEPP, enquête IPA 2015

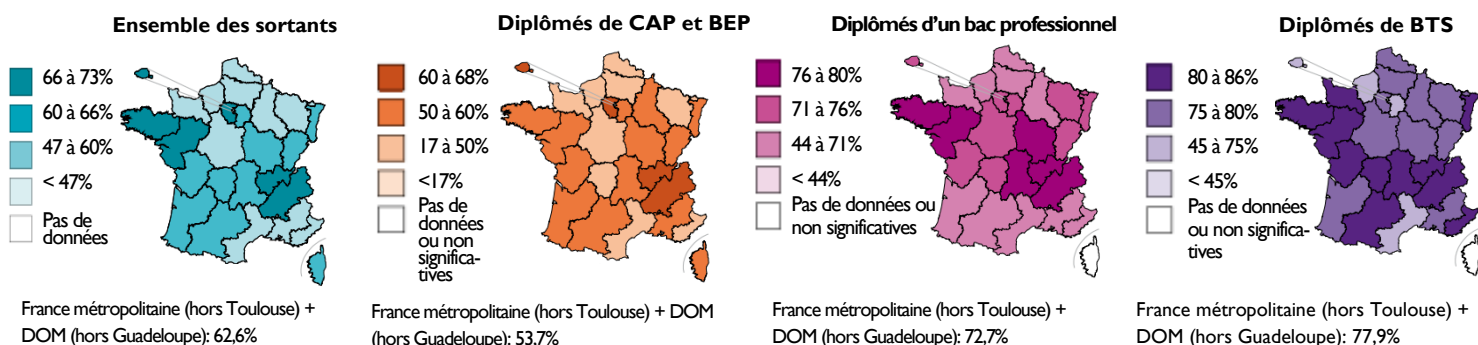
(2): Champ : France métropolitaine + DOM. Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études. Source: MENESR-DEPP, enquête IVA 2015

Taux d'emploi à 7 mois des diplômés sortants de lycée en 2013



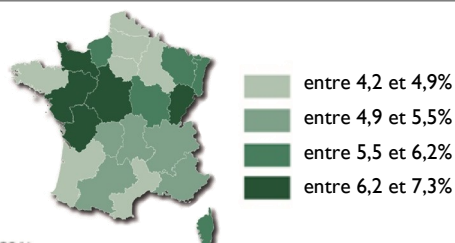
Sources : Source : MENESR-DEPP/Enquête insertion dans la vie active (IVA), [Géographie de l'école N°11, édition 2014](#)

Taux d'emploi à 7 mois des diplômés sortants d'apprentissage en 2013



Sources : Source : MENESR-DEPP/Enquête insertion professionnelle des apprentis (IPA), [Géographie de l'école N°11, édition 2014](#)

Parti des 16-25 ans en apprentissage en 2012-2013



Sources : INSEE - RP 2011
 Réalisation : Aucame 2014

Les 5 domaines qui forment le plus d'apprentis

- 1- Les transformations** (industrie, plasturgie, chimie, bioanalyse, etc.) (21% des apprentis)
- 2- Génie civil, construction, bois** (18,3% des apprentis)
- 3- Echanges et gestion** (banques, assurances, services financiers, etc.) (17,4% des apprentis)
- 4- Services aux personnes** (14,1% des apprentis)
- 5- Mécanique, électricité, électronique** (13,1% des apprentis)

Les jeunes non insérés en Basse-Normandie

Les NEETS en Basse-Normandie, des jeunes non insérés surtout présents dans le département de l'Orne sur les bassins d'emploi de l'Aigle et d'Argentan

Depuis 2010, les jeunes Not in Education, Employment or Training (NEET) font l'objet d'un suivi attentif au plan européen avec un recensement des 15-29 ans ni en emploi, ni inscrits dans un parcours d'éducation ou de formation. Selon les estimations, ils seraient près de 1,9 millions en France (15 à 17% de l'ensemble de la tranche d'âge) et parmi eux, 900 000 (47% des NEET) seraient sans aucun diplôme. La part de NEET, est un indicateur plus complet que le taux de chômage car il inclut les jeunes inactifs. Cependant il ne suffit pas à mesurer la vulnérabilité des jeunes car il partage les limites du taux de chômage (pas de prise en compte du temps partiel subi, ni des emplois précaires) et inclut des jeunes qui peuvent ne pas être vulnérables (ex: une année de voyage à la fin des études). De plus, il ne prend pas en compte certains groupes de jeunes précaires/vulnérables car l'expression « en éducation ou en formation » peut recouvrir des réalités très différentes en termes de difficulté d'insertion professionnelle. Il est donc nécessaire d'affiner cette population pour estimer le nombre de jeunes NEETS ayant besoin d'une aide ciblée. Pour approcher cet indicateur, non disponible au plan régional, nous disposons de l'indicateur de la part des jeunes non insérés (carte des 15-24 ans non insérés en 2011 produite par l'observatoire des territoires du CGET et part des 18-25 ans non insérés produit par l'Insee dans sa publication annuelle des Indicateurs sociaux départementaux). Sur le territoire normand, les **jeunes non insérés sont plus présents dans les départements de l'Orne et surtout de l'Eure qui sont également ceux qui ont connu un accroissement de ce phénomène plus important qu'au plan national sur 2011-2012 (+0,8 pt contre +0,4 pt pour la France)**. Concernant la répartition des jeunes non insérés sur les bassins d'emploi, ce sont ceux de Bayeux, Honfleur et Lisieux qui sont les plus concernées dans le Calvados, mais les jeunes non insérés se concentrent plus encore dans les zones d'emploi de l'Aigle et surtout d'Argentan dans le département ornais. Dans la Manche, les jeunes non insérés se concentrent dans la zone d'emploi de Cherbourg-Octeville.

Ce que nous disent les études régionales sur la demande d'emploi

La demande d'emploi des jeunes bas-normands: des jeunes moins touchés que leurs aînés

Si à partir du 2nd trimestre 2008, les jeunes avaient été les premiers touchés par la hausse du chômage avec une forte augmentation de leur demande d'emploi sur l'année, celle-ci s'est stabilisée puis a été contenue du fait de politiques ciblées sur l'emploi des jeunes. Sur la période récente, les jeunes représentent la tranche d'âge la moins touchée par le chômage. Ils représentent en septembre 2015, 18,3 % de la totalité des demandeurs d'emploi bas-normands. Pour mémoire, ils ont longtemps constitué 25 % et plus des personnes inscrites à Pôle Emploi. Cependant, les politiques publiques de lutte contre le chômage n'ayant pas connu en termes d'enveloppes budgétaires d'augmentations significatives, ce sont les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans qui ont, pour partie, pâti de cette priorité donnée à un public particulier. Ainsi, entre 2010 et septembre 2015, l'évolution des demandeurs d'emploi et de +9,3% pour les moins de 25 ans mais également de +21,6% pour les 25-49 ans et surtout de +53,2% pour les 50 ans et plus.

En Basse-Normandie, 21 284 demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans à fin septembre 2015, soit 18,3% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, soit 3 points de plus qu'au national

Les plus fortes proportions de jeunes dans la demande d'emploi sont observées dans 3 bassins notamment : le bassin de Saint-Lô Coutances (20,3%), le bassin du Nord Cotentin (20%) et le bassin d'Alençon (19,6%). Dans le Calvados, la part des DEFM de moins de 25 ans est de 17,4%. Sur la période de septembre 2014 à septembre 2015, leur demande d'emploi a baissé de 1,8%. Cette baisse a concerné l'ensemble des bassins du Calvados excepté le bassin de Vire qui a connu une augmentation de 4,8% de la part de ces jeunes demandeurs d'emploi et dans une moindre mesure celui de Bayeux (+1,2%). Avec une part de DEFM de moins de 25 ans de 19,8%, la Manche a connu quant à elle sur la période une hausse de 0,9% de la part de ces moins de 25 ans en demande d'emploi. Cette hausse est due exclusivement à celle de la demande dans le bassin de Saint-lô-Coutances (+8,8% sur la période) tandis que les deux autres bassins du département connaissent une baisse de la demande d'emploi des moins de 25 ans. Dans l'Orne, la part des jeunes demandeurs d'emploi s'élève à 18,5% avec une hausse de 0,4% sur la période, hausse qui concerne le bassin de Flers (+4,1%) et de Mortagne-L'Aigle (+3,3%), tandis que les bassins d'Alençon et surtout d'Argentan connaissent une baisse de la part de leurs jeunes demandeurs d'emploi sur la période (respectivement -2,7% et -7,5%).

Parmi l'ensemble des jeunes en recherche d'emploi, un peu moins d'un sur cinq est âgé de moins de 20 ans et le reste entre 20 et 24 ans (80,4% de l'ensemble). Les hommes sont plus nombreux que les femmes : 50,7% des jeunes demandeurs d'emploi sont des hommes mais leurs effectifs ont baissé sur un an (-1,9%) tandis que les effectifs des femmes ont augmenté sur la même période (+1,4%).

Une part de jeunes inscrits depuis plus de 2 ans en forte augmentation

Sur la période allant de septembre 2014 à septembre 2015, les jeunes inscrits depuis moins de 12 mois représentent plus des ¾ des inscrits (76,2%). Parallèlement, leurs effectifs baissent au profit des inscrits depuis plus de 12 à 23 mois et surtout des 24 mois est plus (+18,4% sur un an).

Une part de plus en plus importante de jeunes demandeurs d'emploi ayant un haut niveau de formation.

Globalement, les ¾ des jeunes demandeurs d'emploi sont de niveau IV et V. La part des niveaux IV et V dans les effectifs de demandeurs d'emploi ont évolué différemment sur l'année. En effet, la part des niveaux IV a augmenté de 5% tandis qu'elle a baissé de 9% pour les niveaux V.

Les jeunes de niveau de qualification I, II ou III sont quant à eux de plus en plus représentés parmi les demandeurs d'emploi, et ce tout particulièrement pour les plus formés (augmentation des effectifs de 13,5%).

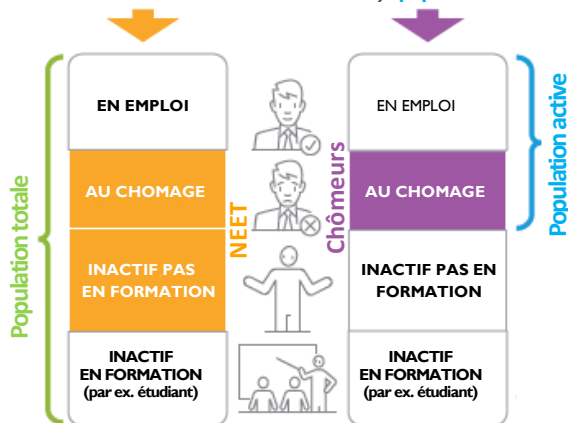
Top 5 des métiers recherchés par les jeunes demandeurs d'emploi : des métiers du secteur commerce et grande distribution, du secteur hôtellerie-restauration et du secteur du service à la personne.

Les dispositifs mobilisés en faveur de l'emploi des jeunes ont fait l'objet d'une présentation conjointe des directeurs régionaux de la DIRECCTE et de Pôle Emploi le 22 juillet 2015 dernier. Vous pouvez consulter la description détaillée de ces dispositifs dans la publication de la de juin 2015 intitulée « [Présentation des dispositifs en faveur de l'emploi en Basse-Normandie et du Service civique](#) ». Concernant les contrats d'avenir, le bilan 2014 réalisé par la DIRECCTE faisait état de durées de contrats plus longues qu'au national en raison d'une proportion de CDD de 3 ans plus élevée mais en revanche moins de CDI signés.

Vous avez dit les NEETS?

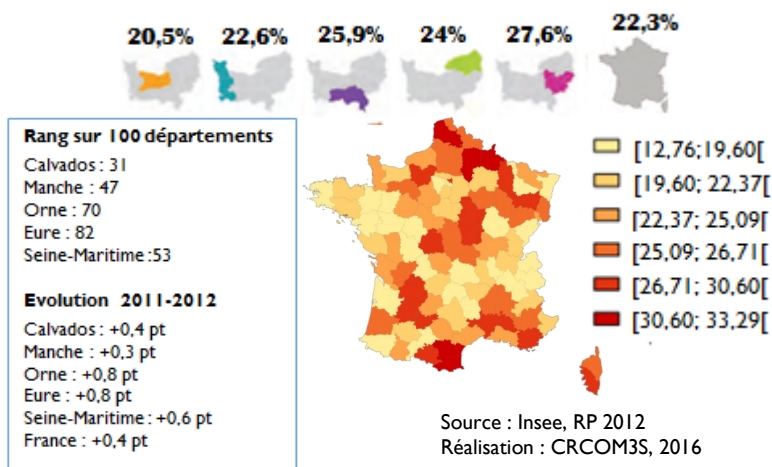
Part de **NEET** = Nombre de NEET / population totale

Taux de **chômage** = Nombre de chômeurs (en formation ou non) / population active



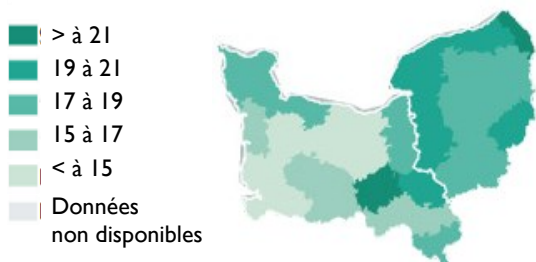
Source : European foundation for the improvement of living and working conditions (2012)

Part des 18-25 ans non insérés en 2012 par département (%)



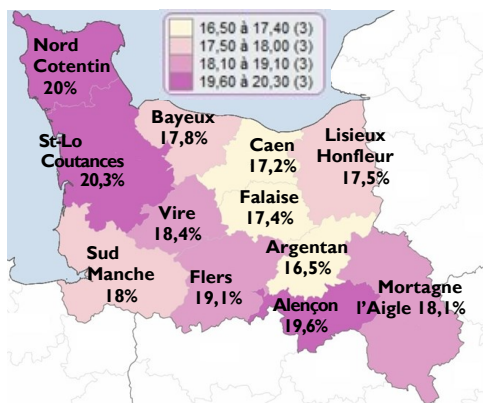
Définition des jeunes non insérés : population au lieu de résidence, âgée de 18-25 ans, n'ayant pas d'emploi et n'étant ni étudiants, ni élèves, ni stagiaires.

Part des 15-24 ans non insérés en 2011 par zone d'emploi (%)



Source : Rapport Observatoire des territoires 2014 - CGET

Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans par bassin d'emploi (%)



Source : Pôle emploi/Géoclip, DEFM ABC à fin septembre 2015, données brutes

Les études recensées

[Les trajectoires scolaires, universitaires et professionnelles des jeunes bas-normands](#) - CESER Basse-Normandie - décembre 2012

[La situation économique et de l'emploi au 1er janvier 2015 en Basse-Normandie](#) - CESER Basse-Normandie - mai 2015

[Insee Analyse Basse-Normandie n°16 « Les migrations des diplômés du supérieur, plutôt défavorables à la Normandie »](#) - Insee - Juin 2015

[Les jeunes en Basse-Normandie](#) - Pôle Emploi Basse-Normandie - Janvier 2015

[Zoom Basse-Normandie - Les contrats uniques d'insertion, bilan 2013](#) - DIRECCTE Basse-Normandie - Janvier 2015

[Zoom Basse-Normandie - Les emplois d'avenir en Basse-Normandie, bilan 2014](#) - DIRECCTE Basse-Normandie - Août 2015

[Zoom Basse-Normandie - Les contrats de professionnalisation en Basse-Normandie](#) - DIRECCTE Basse-Normandie - Juillet 2015

[Les contrats de professionnalisation en Basse-Normandie](#) - ERREFOM - Février 2014

[Zoom Basse-Normandie - Alternance et rupture de contrats en Basse-Normandie](#) - DIRECCTE Basse-Normandie - février 2014

[La géographie de l'école n°11](#) - MEN,DEPP - Edition 2014

[L'emploi des jeunes dans l'ESS](#) - CRESS - Juin 2015

Etudes sur l'insertion professionnelle des sortants de l'Université de Caen réalisées par [l'Observatoire Unicaen](#) et consultables sur leur site

[L'apprentissage en Basse-Normandie](#) - ERREFOM - Mai 2014

[Actes des assises régionales de la jeunesse](#) - DRDJSCS - Novembre 2014

[Des études nationales qui pourraient bien aussi vous intéresser...](#)

[Bref du CEREQ n°346 « Insertion des apprentis: un avantage à interroger »](#) - CEREQ - mai 2016

[Bref du CEREQ n°335 « CAP-BEP : des difficultés d'insertion encore aggravées par la crise »](#) - CEREQ - mai 2015

[Bref du CEREQ n°303 « S'insérer à la sortie de l'enseignement secondaire: de fortes inégalités entre filières »](#) - CEREQ - décembre 2012

Étude sur l'emploi des jeunes dans l'économie sociale et solidaire réalisée par l'Observatoire de la CRESS

Avec plus de **10 000 jeunes** de moins de 30 ans travaillant dans l'ESS, le champ couvre **10% des jeunes salariés de Basse-Normandie (7,7% en Haute-Normandie)**. Il existe des **opportunités d'emploi pour les jeunes dans la plupart des secteurs d'activités** avec une **prévalence du secteur sanitaire, social et médicosocial, du secteur sport et loisirs, du secteur de l'enseignement et de celui des activités financières et d'assurances** (banques coopératives et mutuelles d'assurances). Certaines professions comme éducateurs techniques spécialisés, moniteurs et éducateurs sportifs, animateurs socioculturels, aides à domicile ou artistes s'exercent majoritairement dans une entreprise de l'ESS. Les jeunes sont attentifs au modèle entrepreneurial et aux valeurs de l'ESS mais ne connaissent pas forcément les métiers proposés par les entreprises.

Dans la 5e partie de son rapport, l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire (ORESS) a réalisé un exercice de repérage des potentiels d'emploi pour les jeunes de moins de 30 ans. Il a ainsi dressé un panorama des secteurs qui recrutent, à savoir l'action sociale, les activités artistiques, sportives et de loisirs, la santé humaine et l'éducation, et procédé sur chaque secteur à une analyse AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces). En termes de perspectives de recrutements pour les jeunes, l'analyse proposée permet de dégager les enjeux par grands domaines d'activité. Se conjuguent à la fois des facteurs internes et externes qui laissent entrevoir dans ces prochaines années une croissance plus atone mais positive dans l'ESS. Les principaux secteurs moteurs de la croissance de l'emploi dans l'ESS de ces dernières années (médicosocial, sanitaire, sports, animation) manquent aujourd'hui de relais de croissance. Pour autant, la pyramide des âges vieillissante dans l'ESS, l'augmentation de la dépendance et le bon maintien de la natalité, l'externalisation de services vers le secteur associatif, la création de nouvelles activités, sont autant de perspectives d'emplois tangibles pour les jeunes souhaitant se diriger vers les entreprises de l'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie.

Cet exercice de repérage des opportunités d'emploi dans le secteur de l'Économie sociale et solidaire pourrait être élargi aux différents secteurs de l'économie régionale afin d'éclairer les acteurs des politiques d'orientation et d'insertion des jeunes.

Dispositif Garantie jeunes : retour des 4 missions locales ornaises sur leur première année d'expérimentation

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 18 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective par les missions locales et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

Les missions locales ornaises estiment toutes que l'accompagnement en Garantie jeunes apporte **une plus-value aux parcours des jeunes** accueillis et que celle-ci s'observe **sur le plan de l'insertion professionnelle et sur le plan de l'autonomie**. Notamment l'accompagnement social réalisé permet **l'accès au logement indépendant** et des **démarches d'accès aux droits** (ouverture de droits CAF et CPAM).

Le collectif, levier pour la rupture de l'isolement social et une reprise de confiance en soi : parmi les effets de l'accompagnement, les missions locales mentionnent principalement **la prise ou la reprise de confiance en soi**, la **découverte ou reprise d'une vie sociale** et de ses fondamentaux (respecter les règles d'un fonctionnement de groupe).

L'accès au logement autonome, moteur de l'engagement des jeunes et enjeu pour l'insertion professionnelle : l'allocation mensuelle est mentionnée comme levier car elle motive les jeunes à s'engager dans la démarche et à se consacrer pleinement aux recherches d'emploi. Les missions locales insistent sur le fait que cette allocation permet l'accès à un logement autonome. Cet accès est une forte source de motivation pour les jeunes et pose la question de la disponibilité en solutions de logements adaptées sur le territoire. Ces solutions de logement sont particulièrement attendues lorsque les possibilités de contrats de travail sont à durées déterminées et nécessitent une mobilité résidentielle.

Un lien avec les entreprises essentiel : L'accès à l'emploi des jeunes est favorisé par la multiplicité des expériences en milieu professionnel. Les expérimentations comme le parrainage et les immersions en entreprises jouent dans la reprise de confiance en soi avec une possibilité donnée de faire valoir leurs compétences pour les jeunes.

Un accompagnement prolongé qui permet de travailler sur l'accès aux droits, la santé et la mobilité : les jeunes bénéficient également d'une **meilleure information sur leur accès aux droits** qui leur permet d'être plus autonomes dans les démarches de la vie quotidienne notamment en **matière de santé et de logement**. Ce temps consacré aux jeunes permet également **l'instauration d'un lien de confiance avec les professionnels**. A également été mentionné **l'expérience et l'apprentissage d'une plus grande mobilité** pour certains jeunes qui sortent peu de leur ville alors que la mobilité, voire la mobilité résidentielle est une des clés d'accès à l'emploi.

La participation des jeunes au processus d'expérimentation : les jeunes sont invités à évaluer les actions menées au sein du collectif, souvent sous forme d'échanges, de retour critique. Concernant la co-construction des actions avec les jeunes, les missions locales leur soumettent des propositions, pistes d'actions sur lesquelles ils s'inscrivent. Les jeunes engagés en services civiques sont vus comme une opportunité de travailler cette implication dans la construction des actions par la médiation d'un pair.

La Garantie jeunes a été l'occasion d'intensifier le partenariat existant : si de nouveaux partenariats sont noués, par exemple avec des associations caritatives locales, les missions locales mentionnent surtout une intensification du partenariat existant, que ce soit avec les entreprises, la CPAM, l'IRSA, les travailleurs sociaux du Conseil départemental ou encore les partenaires de l'Aide sociale à l'enfance.

Un dispositif d'expérimentations qui vient ensuite enrichir le travail des équipes : les missions locales soulignent les changements de pratiques et de pédagogie initiés avec la mise en place du dispositif qui est venu ainsi enrichir les professionnels dans leurs démarches d'accompagnement.

La coordination avec le secteur médico-social, enjeu et levier pour un meilleur suivi et parcours des jeunes : l'enjeu de coordination avec les acteurs médico-sociaux est très important et ce non seulement dans les actions et le suivi qui peuvent être mis en place mais également dans le repérage des jeunes pour les inscrire dans le dispositif de Garantie jeunes.

Les freins mentionnés sont souvent liés à un **manque d'offre d'emploi** sur le territoire, à une **faible mobilité des jeunes** ou à la **lourdeur administrative du dispositif**.